

LIGUE REGIONALE DU SPORT AUTOMOBILE Bretagne Pays de Loire
ASA A.C.O. MAINE BRETAGNE

PIECE : 1-1

Rallye Régional Le MANS
Moderne VHC – VHRS

03 et 04 octobre 2026

Permis d'organisation Ligue n° R32 en date du 31/03/26

Permis d'organisation FFSA n° 297 en date du 31/03/26

Collège des Commissaires Sportifs
ADDITIF n° 1

Les règlements particuliers de l'épreuve sont modifiés comme suit :

REGLEMENT MODERNE - VHC - VHRS

Article 1.1p - OFFICIELS

Modifier

Commissaire sportif

Remplacé par

Chargé des Relations avec les concurrents

Remplacée par

Commissaire Technique

Remplacé par

Médecin

Remplacé par

Dominique JOUBERT Absent excusé

Michel CHEVEREAU licence 2543

Catherine CONDEMIN Absente excusée

Michel DESMARRES licence 6497

Yohan BARBAUD Absent excusé

Stéphane JOLIVET licence 77519

Philippe MAGNE Absent excusé

Docteur GUYON-VEUILLET

Article 5P - PUBLICITE

NEANT

Article 6.1P - SITE ET INFRASTRUCTURE

6.1P. DESCRIPTION

Pour les 3 épreuves (MODERNE-VHC-VHRS)

Rallye LE MANS représente un parcours de 128,160 km.

REGLEMENT - VHRS

Programme Horaires

Départ de la 2ème étape du rallye dimanche 04 octobre à 9h Sortie parc fermé Parking salle Mélusine
(Information communiquée par l'organisateur aux vérifications administratives)

ARTICLE 1.3P - ELIGIBILITE

Le 13ème RALLYE VHRS compte pour :

La coupe de France des rallyes VHRS FFSA 2027, Coëf 1

AJOUTER

ARTICLE 3.3P - ORDRE DE DEPART

Il n'y aura pas de reclassement pendant l'épreuve pour le rallye VHRS, l'ordre de départ restera le même pour l'ensemble de la compétition

Annexe aux REGLEMENTS - MODERNE - VHC - VHRS - ITINERAIRE ET CONTROLES

Les heures de départ des CH1B - 2B et 3B sont modifiés comme suit, les temps impartis qui suivent sont inchangés

CH1B 17h45

CH2B 09h00

CH3B 12h00

Gérard TEXIER
Président du Collège

Bonnetable le 03 octobre 2026
Thierry COULON
Membre du Collège

Michel CHEVEREAU
Membre du Collège